



**ASSOCIATION COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER
CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE**

Procès-verbal du conseil d'administration du 17 Mars 2021

Le conseil d'administration de l'association CIQ CÉZANNE-TORSE s'est réuni le mercredi 17 mars 2021 à 18h15 sur convocation de sa présidente, par téléconférence sur Zoom (la feuille de présence est donnée en annexe 1, page 4).

Mme de GUILLEBON souhaite la bienvenue aux participants et introduit le débat sur le projet de quartier préparé : elle informe le CA que ce projet, montré à notre Maire-adjoint M. Chevalier, a été bien accueilli. Il s'agit d'une présentation au format numérique Powerpoint sous forme de diapositives et non d'un projet rédigé mais cela pourra être complété par la suite.

Le projet est ensuite présenté par thème.

Le texte du projet de quartier présenté (sans les photos) est donné en annexe 2 page 5.

Le projet comprend 4 axes et 9 propositions

• Introduction, urbanisme et aménagement :

M. BUDIN commente les diapositives de la proposition 1 sur ce sujet.

La discussion porte essentiellement sur les limites de notre quartier, notamment vers le Val Saint André, avec l'intervention de Mme Lamielle et de MM. Bensaid, Piligian et Gueydan.

Mme de Guillebon propose d'insérer une carte du quartier dans le projet.

• Requalification de l'espace Carcassonne :

M. BRAUNSTEIN commente les diapositives de la Proposition 2 sur ce sujet ; il précise qu'un point de l'ordre du jour du prochain conseil municipal sera consacré à cette question, avec un rapport de notre Maire, Mme Maryse JOISSANS.

La discussion sur cet espace Carcassonne porte principalement sur la rationalisation des parkings compte tenu des nombreux projets immobiliers en cours et de la mise en service du nouveau Tribunal avec l'intervention de MM. Piligian, Budin et Michelot.

Mme de Guillebon constate qu'il y a encore des progrès à faire sur ce point.

• **Mobilités :**

M. Lespinat commente les diapositives des propositions 3, 4 et 5 sur les mobilités dans notre quartier.

La discussion porte essentiellement sur la desserte du quartier par les transports en commun, la parfois difficile cohabitation des cyclistes avec les piétons dans les parcs et chemins piétonniers et l'insuffisance de surveillance des autorités de police avec les interventions de Mme Grenier, MM. Flautre et Budin.

• **Nature :**

M. BRAUNSTEIN commente les diapositives des propositions 6, 7 et 8 sur ce sujet.

Il signale aussi qu'une grosse opération de débroussaillage et éclaircie, pilotée par les gestionnaires du site Grande St Victoire va avoir lieu à Bibemus et jusqu'aux limites du futur parc du Roc Fleury.

La discussion cette question porte principalement sur la propreté et l'entretien des espaces municipaux comme la Promenade de la Torse et permet l'intervention de MM. Michelot, Bensaid et Braunstein. Différentes photos peuvent être envoyées aux autorités de gestion et un article sera éventuellement proposé sur cette question à La Provence.

• **Identité du quartier et développement du vivre-ensemble**

Mme Lamielle commente brièvement les diapositives de la propositions 9 sur ce sujet et rappelle les différentes actions du CIQ dans ce domaine.

• **Vote du conseil d'administration sur le projet de quartier présenté :**

Mme de Guillebon met aux voix le Projet de quartier tel que présenté en précisant que celui-ci pourra encore être complété et amélioré dans le temps.

Le conseil d'administration vote favorablement sur le projet présenté par 22 voix pour et 4 abstentions.

• **Conclusions :**

Compte tenu des contraintes sanitaires imposés, du couvre-feu toujours en vigueur et de l'accélération de la pandémie, Mme de GUILLEBON pose la question de la tenue l'assemblée générale 2021 de notre association.

M. GUEYDAN propose, compte tenu des circonstances exceptionnelles et du manque de visibilité sur une amélioration de cette situation, qu'une AG soit organisée par correspondance pour ne traiter que des questions règlementaires essentielles à la vie de notre association.

La réunion prend fin à 20h15.

La Présidente,

le Secrétaire

* * *

Annexe 1 : LISTE D'ÉMARGEMENT : CA DU 17 MARS 2021 :

Nom	Prénom	Émargement
Mme ARMAND-BAROT	Françoise	Pouvoir M. Gueydan
M. BONAIME	Yves	Présent
M. BRAUNSTEIN	Michel	Présent
M. BUDIN	Jacques	Présent.
M. CAPES	Hubert	Présent
M. CORDIER	Jean François	Excusé
M. DANILO	Philippe	Présent
Mme DE ALEXANDRIS	Christine	Pouvoir Mme Lamielle
Mme de GUILLEBON	Delphine	Présente
M. de GUILLEBON	Nicolas	Présent
Mme DONORIO-PAOLI	Denise	Pouvoir Mme de G.
M. FLAUTRE	Philippe	Présent
M. GALLAND	Jean Philippe	Absent
Mme GRENIER	Annie	Présente
M. GUEYDAN	Claude	Présent
M. KAPFERER	Michel	Pouvoir M. Gueydan
Mme LAMIELLE	Gilberte	Présente
Mme LATZ	Arina	Présente
M. LEROY	Jean Yves	Excusé
M. LESPINAT	Paul	Présent
M. MAGAGLI	Denis	Pouvoir Mme Lamielle
M. MASSAL	Éric	Présent
Mme MEUNIER/M. BENSAID	Danielle/Richard	Présente
M. MICHELOT	Jean	Présent
M. PEBRE	Henri	Pouvoir à M. Budin
M. PILIGIAN	Franck	Présent
Mme REALE	Josette	Pouvoir Mme de G.
M. TISSIER	Gilbert	Présent
M. WATTECAMPS	Franck	Présent

* * *

Annexe 2 :**PROJET DE QUARTIER****9 propositions pour le quartier Cézanne Torse****(Janvier 2021)****Le quartier Cézanne-Torse aujourd'hui dans la ville d'Aix-en-Provence****Le quartier à l'échelle de la ville :**

- Une zone verte cruciale pour la ville, traversée par le Parc Naturel Urbain et la promenade de la Torse
- Une zone d'activités sportives et de loisir : complexe Carcassonne (stade, piscine...), foire aux manèges annuelle...
- Une zone d'équipements publics : lycée militaire, cimetière St Pierre, futur centre de secours, tribunal à proximité ...
- Une zone fortement impactée par le transit automobile et le stationnement

Le quartier en lui-même :

- Une zone d'habitat équilibré et agréable à vivre, mêlant résidences, espaces pavillonnaires et espaces verts, proche du centre-ville
- Une zone où la vie de quartier est peu développée, notamment du fait de l'absence d'une centralité forte et d'espaces de rencontre
- Une zone dont l'activité commerciale se limite à quelques commerces de proximité, les habitants fréquentant pour l'essentiel les commerces extérieurs au quartier

➤ **4 axes, 9 propositions**

I. URBANISME & AMÉNAGEMENT :

Adopter une vision globale de l'aménagement du quartier

1. Conserver un quartier à urbanisation modérée
2. Requalifier l'espace Carcassonne

II. MOBILITÉS :

Faciliter et sécuriser les mobilités douces

3. Aménager la voirie pour une circulation apaisée et partagée
4. Améliorer les cheminements cyclistes et piétons/PMR*
5. Ajuster le réseau de transport en commun aux besoins des habitants

III. NATURE :

Valoriser les espaces naturels et encourager une démarche environnementale

6. Préserver la promenade de la Torse et ses abords

7. Aménager les espaces autour de la rue Pierre de Coubertin / jardin Constant

8. Poursuivre la mise en valeur et la sécurisation du site exceptionnel Grand Barret-Cortésine

IV. IDENTITÉ & VIE DE QUARTIER :

Valoriser l'identité du quartier et développer le vivre-ensemble

9. Valoriser l'identité patrimoniale et culturelle du quartier et développer une vie de quartier

I. URBANISME & AMÉNAGEMENT

Pour une vision globale de l'aménagement du quartier

Proposition 1. Conserver un quartier à urbanisation modérée

- Le PLU permet de conserver une urbanisation modérée avec un potentiel de développement et une densification acceptable : zonage majoritairement UD (zone urbaine d'intensification douce avec bâtiments en R+2 au maximum)
- Environ 400 logements sont prévus dans le quartier ou à sa périphérie : boulevard des Poilus, polyclinique Rambot, RICM

- Nécessité d'une étude d'impact préalable à ces projets, notamment en matière de circulation et de stationnement, et tout particulièrement sur le RICM. Cette étude d'impact est rendue urgente par l'imminence du début de ces projets

Proposition 2. Requalifier l'espace Carcassonne

A- Le constat :

- Un espace comportant de nombreuses installations faites de strates successives, reflet d'une adaptation « au fil du temps »
- Plusieurs parkings privatisés ou moyennement utilisés : personnels du TGI, clubs sportifs, certains personnels municipaux, parking halle aux sports...
- Espaces en friche, inutilisés ou temporairement dédiés à la fête foraine : ancien champ de tir, emplacements av des Déportés, espace clôturé rue de Coubertin...
- Un espace ouvert tous les jours en semaine de 8 h à 22 h mais avec des aménagements incohérents

B- La proposition : faire de Carcassonne un espace attractif et mieux aménagé

Deux options peuvent être envisagées pour cette requalification :

• Option à court terme :

Un parking unifié et paysager avec flux piétons facilités

- Concrétiser le flux piéton par un grand mail central arboré
- Rationaliser et mutualiser le stationnement
 - en ouvrant au public les parkings privatisés
 - en mobilisant les espaces non utilisés le long du skate-park (qui ne serait pas déplacé) et autour de la halle aux sports
 - en rénovant le parking près de la Tour d'Aygozi
- Prévoir des parkings paysagers et davantage d'espaces verts pour un meilleur rattachement au PNU

• Option à long terme : un espace remodelé

- Où les parkings en surface actuels seraient remplacés par des espaces verts décloisonnés et de nouveaux équipements sportifs
- Où le stationnement serait assuré par un parking de surface réduit au minimum et par un parking souterrain dont l'étendue et l'emplacement seraient à préciser

Dans tous les cas, il conviendrait :

- De prendre en compte le potentiel de stationnement existant en :
 - Parkings proches, importants et non saturés (Rambot, Torse proche école Val St André, Carnot, Forbin) entre 500 et 900m de l'espace Carcassonne
 - Parking temporaire du pont de la Torse tout proche
 - Parking relais Malacrida à 1,8Km
- De prévoir une étude d'impact de la fête foraine sur le stationnement et de prendre en compte les conclusions de l'étude d'impact sur les nuisances sonores de la fête foraine

II. MOBILITÉS

Faciliter et sécuriser les mobilités douces

Proposition 3. Aménager la voirie pour une circulation apaisée et partagée :

Zones 30 et pistes cyclables

Le constat : Un quartier où la voiture individuelle est encore prédominante

- En raison des 4 axes importants qui traversent ou bordent le quartier :
 - 2 axes vers le centre-ville :
 - Écoles militaires / Poilus
 - Gambetta
 - 2 axes transversaux :
 - RICM / Déportés
 - René Cassin
- Ce qui entraîne des conséquences négatives :
 - Vitesse excessive, pollution, nuisances sonores
 - Ralentissements et bouchons aux heures de pointe
 - Déplacements doux (vélos, piétons) rendus dangereux

Les propositions :

*Le CIQ rappelle son **opposition absolue à toute voie routière nouvelle** entre l'avenue Fontenaille et l'avenue des Écoles militaires*

A- Généraliser les zones 30* dans le quartier

- Finaliser une zone 30 continue av des Écoles militaires et René Cassin
- Prévoir de nouvelles zones 30 sur le Bd des Poilus, l'Av des Déportés et le Cours Gambetta
- Améliorer d'une manière générale l'état défectueux de la voirie dans le quartier
- Traitement particulier à prévoir pour le RICM qui connaît un trafic intense.
- Diverses solutions à étudier : zone de rencontre à 20km/h, sens unique, ou à plus long terme, élargissement de la voie par l'achat d'une bande de terrain tel que prévu au PLU (ER n°225)
- Faire respecter impérativement la règle existante d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes surtout en vue du projet polyclinique Rambot

**Rappel : la mise en place de zones 30 implique ipso facto la possibilité pour les cyclistes d'emprunter ces voies de façon apaisée sans que l'on y aménage des pistes cyclables*

B- Favoriser les pistes cyclables sur les grands axes du quartier :

- en priorité boulevard des Poilus (côté stade, cf. photo) et avenue des Déportés (côté stade) en lieu et place des parkings existants
- prévoir des voies cyclables cours Gambetta et avenue René Cassin

Proposition 4. Améliorer les cheminements cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite (PMR)

Constat : un bon réseau de cheminements existe déjà

- promenade de la Torse
- coulée verte dont l'entrée a été requalifiée
- sentier du Tholonet, chemin des Gardes

A- Ce réseau peut être amélioré :

- en assurant une bonne traversée des 2 axes de circulation menant au centre-ville
 - Avenue des Écoles militaires, à l'entrée de la coulée verte : prévoir un aménagement adapté aux besoins des piétons pour traverser la voie entre promenade de la Torse et coulée verte
 - Axe Gambetta/Malacrida : envisager une passerelle sous le pont qui enjambe la Torse (cf photo)
- en organisant une cohabitation sereine des piétons et des cyclistes dans la promenade de la Torse comme prévu au PNU (délibération du conseil municipal du 10 novembre 2018)

B- Ce réseau doit être complété dans le secteur Cortésine :

- en terminant les travaux en cours dans la coulée verte par la mise en place d'un pont sur le Baret, compatible PMR, pour accéder à la Cortésine
- en prévoyant un cheminement cycliste dans le bois de la Cortésine, sur terrain plat, en tenant compte des contraintes règlementaires (espace boisé classé)
- à plus long terme en mettant à l'étude le projet d'une « coulée bleue » le long de la Torse. Cela exigerait de régler un litige juridique complexe, de trouver un accord avec les propriétaires riverains des berges de la Torse et des financements importants

C- Ce réseau pourrait être prolongé aux confins du quartier

• A l'est vers Bibémus :

- Seul accès possible aujourd'hui : chemin d'Escrachepeou via traverse Baret
- 2 autres cheminements plus directs possibles à condition de rouvrir d'anciens accès fermés par des riverains, à partir :
 - de la partie haute du site Grand Barret
 - du chemin Vallon des Gardes haut

• **Au sud vers le Val de l'Arc :** en remettant en usage un chemin pour permettre le passage du PNU le long de la Torse au niveau de la résidence de l'Oliveraie

D. Ce réseau doit être sécurisé, notamment en zone urbaine

- Av des Écoles militaires entre la piscine et le pont de la Torse : depuis les récents aménagements, il n'existe plus aucun cheminement piéton côté Sud, ce qui est contraire au flux naturel

➤ **2 solutions proposées :**

- Acheter aux riverains la bande de terrain nécessaire à la mise en place d'un trottoir aux normes (1,40m), tel que prévu par l'emplacement réservé n°275 au PLU
- Prévoir une zone de rencontre avec limitation à 20km/h tel que prévu par le code de la route (art R112-2)

- Rue du RICM : la cohabitation piéton/cycliste/voiture est problématique en raison de la densité de la circulation (cf. p.15)

- Au-delà, améliorer la circulation piétonne et PMR sur le reste de l'av des Écoles militaires (autour de l'école de la Torse), Av. Préaud, Cours Gambetta et sur les autres axes du quartier

Proposition 5. Ajuster le réseau de transports en commun aux besoins des habitants

- Le quartier est correctement desservi avec les lignes 3, 13, 110, M1 et M3
- Mais il reste des aménagements ponctuels à faire, déjà demandés à de nombreuses reprises :

- désynchroniser les horaires de la ligne 13 et du M1
- pour la ligne 110 (ou éventuellement le M1) prévoir un arrêt au niveau de la maison de retraite Eléonore
- faire passer le M1 par l'Av du Val Saint André avec un arrêt « Stade »

➤ Prolonger la ligne D des diablins du parking Rambot jusqu'à la piscine Yves Blanc

➤ Créer une nouvelle ligne (minibus) entre les Platanes et Malacrida

- passant par le RICM et l'avenue des Déportés pour absorber une partie du trafic de transit
- assurant les correspondances avec les lignes avenue des Écoles militaires et cours Gambetta

➤ Favoriser l'utilisation des parkings relais existants et éventuellement prévoir un nouveau parking relais aux Platanes

III. NATURE & ENVIRONNEMENT

Valoriser les espaces naturels et encourager une démarche environnementale

Proposition 6. Préserver la promenade de la Torse et ses abords

A- Des espaces à sanctuariser

- Cette sanctuarisation est à redemander à l'occasion de la prochaine modification du PLU
- Rappel de nos demandes faites en 2019 lors de la modification n°6 :
 - classement en zone N (=Naturelle) du terrain Constant (1)
 - classement en zone N de la parcelle BK4 d'accès au parc par la rue Coubertin (2)
 - classement du parking provisoire en zone N (3)
 - création d'espaces boisés classés (EBC) notamment à la campagne Silve (4)

B- Des espaces à mieux entretenir et mieux aménager

- Rénover certains équipements (barrières en bois, escaliers entre le terrain de rugby et le stade...)
- Procéder au curage de l'étang
- Assurer un entretien plus régulier et lutter contre les nuisibles
- Renouveler les plantations dans et autour du parc
- Prévoir certaines améliorations : aires de jeu à compléter (araignée, jeux d'eau...), toilettes, éclairage...

C- Des espaces à mieux gérer

- en excluant toute manifestation à but lucratif dans cette promenade dévolue aux loisirs et au sport
- en prévoyant une présence accrue de la police municipale notamment le soir et durant la belle saison

Proposition 7. Aménager les espaces disponibles autour de la rue Pierre de Coubertin

Cela concerne :

- une propriété d'un hectare léguée à la Ville par Eugène Constant en 1989 à la condition de l'aménager en « *espaces verts, jardin, terrain de jeux pour enfants et maison de gardien* »

- des espaces mal entretenus situés entre la halle aux sports et la Tour d'Aygosi

A- Propriété Constant

- Celle-ci est actuellement fermée au public et occupée par le service municipal des espaces verts, ce qui est manifestement contraire à la volonté du testateur
- Il est impératif, plus de 30 ans plus tard, de faire respecter enfin les dispositions du legs de 1989 en l'aménageant et en l'ouvrant au public
- On pourrait en outre faire de la bastide la maison du PNU, la maison de la jeunesse avec espaces de découverte pour enfants...

B- Terrains disponibles face à la propriété Constant

Il est proposé d'aménager ces espaces en déshérence de la façon suivante :

- partie haute : création d'espaces sportifs ou récréatifs, ou éventuellement parking (cf. mobilités)
- sur la partie intermédiaire : remettre en état le parking actuel
- intégrer la partie basse dans la promenade de la Torse (en enlevant les clôtures)

Proposition 8. Poursuivre la sécurisation et la mise en valeur du site exceptionnel Grand Barret-Cortésine

A- Deux priorités

1. Assurer une protection incendie efficace – cf. départ de feu d'août 2020 (photo) et projet d'éclaircie par le Grand site Ste Victoire prévu pour 2021 (plan ci-dessous à droite)
 2. Acquérir la bastide du Grand Barret pour son intégration dans le projet, ce qui éviterait en outre d'avoir à se plier d'ici août 2023 aux dispositions contraignantes et coûteuses qui figurent dans l'acte d'acquisition des terrains (pont carrossable sur le Baret, double clôture et portails autour de la propriété...)
- En continuant, sous l'égide de la municipalité et d'ici 2025, le travail entrepris avec le CIQ Pont de Béraud depuis 2 ans :
 - Élaborer des propositions d'aménagement de cet espace (jeux pour les enfants, sanitaires, arboretum, jardins partagés...)
 - Envisager un parcours autour de l'eau (sources d'eau chaude, lavoirs...)
 - En faisant appel à l'expertise d'un cabinet spécialisé en ce domaine ou en organisant un concours d'idées auprès d'étudiants en urbanisme, sous l'égide de la municipalité

B- Faire de la bastide du Grand Barret un lieu consacré à l'écologie et la biodiversité :

- Avec une ferme pédagogique axée sur l'éco pastoralisme
- Avec un centre dédié à la biodiversité – cf. 2 études dans cette mouvance :
 - Étude menée en 2020 par le CNRS qui a permis de recenser 43 espèces d'oiseaux sur le territoire aixois
 - Inventaire des différences espèces existant dans le bois de la Cortésine confié au CFPPA, organisme de formation agricole de Valabre, et accompagné par le muséum d'histoire naturelle

Verdir la ville

En conclusion, il s'agit d'une démarche visant à verdir davantage la ville par :

- la préservation des espaces naturels et leur biodiversité dans l'ensemble des sites du quartier (carrières de marbre noir, sources d'eau chaude...)
- mais aussi en encourageant une démarche environnementale et en y sensibilisant les habitants du quartier - soutien à diverses actions :
 - opération « potagers dans les écoles »
 - opération éco-pâturage

IV. IDENTITÉ & VIE DE QUARTIER

Proposition 9. Valoriser l'identité patrimoniale et culturelle du quartier et développer la vie de quartier

A- Par l'aménagement d'espaces de convivialité et de rencontre :

- par la création d'une « maison de quartier » à implanter dans un lieu à définir (pavillon abandonné au fond de la rue de Coubertin, bastide Constant, bastide du Grand Barret...)
- par l'aménagement d'une structure ad hoc dans la promenade de la Torse ou sur l'espace Carcassonne
- par la finalisation de l'aménagement de l'espace Yves Blanc

B- Par l'organisation d'actions fédératrices :

- Actions culturelles et sociales
 - Donner vie à la mémoire du quartier par la mise en valeur et la préservation du patrimoine architectural et paysager : bastides remarquables, sources d'eau chaude, cimetière St Pierre...

- Poursuivre l'action « poésie dans les écoles du quartier » portée par le CIQ
- Soutenir des événements festifs type « Fête des voisins »
- Actions écoresponsables et citoyennes :
 - Soutenir projets et associations éco-responsables: opérations Gadzarts pour la ville, opérations de vide-grenier ou de nettoyage, actions du CPIE...

Au terme de cette longue présentation, rappelons l'existence d'un projet de quartier établi en 2011 (revu en 2013).

Mais le temps passe ! Et si certaines anciennes propositions ont quelque actualité, il a semblé indispensable de repenser globalement l'avenir de notre quartier.

C'est l'objet de ce "projet 2021" proposé par les habitants du quartier, adhérents au CIQ et en collaboration avec les CIQ voisins. Qu'ils en soient remerciés !

CIQ Cézanne Vallée de la Torse – ciqcezannetorse@gmail.com